

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE VIRAZEIL**

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 15

Pouvoir : 1

Absents ou Excusés : 3

L'an deux mille quinze

Le vingt-six aout,

le Conseil municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COURREGELONGUE Christophe, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 20 Aout 2015

M. POLETTO a été désigné comme secrétaire de séance

Présents : M. COURREGELONGUE, Mme DELRIEU-GILLET, M. PAULAY, Mme MARTINETTI-BRICE, MM. PIRA, LEBEDINSKY, MENIER, LATASTE, JUIN, Mmes ZOÏA, RATINAUD, VAYSSIERE, SCAFFINI, VALENTIN, M. POLETTO

Pouvoirs : M. GILLE à M. COURREGELONGUE

Absents ou Excusés : M. TREZEGUET - Mmes VALENTI, PINASSEAU

1. Point sur les travaux du préau de l'école maternelle :

Monsieur le Maire et MM. Lebedinsky et Pira en charge des travaux ont exposé l'avancée des travaux durant l'été. La fin des travaux et leur réception sont prévues.

2. Travaux du préau : Avenant 1 pour l'entreprise CADENA SA

Les murets de la clôture donnant sur la route ont dû être repris dans leur globalité car il n'y avait pas d'assise assez solide pour la montée du nouveau mur. Cout supplémentaire 561 euros HT. Vote à l'unanimité de l'Avenant 1.

3. Point sur les travaux de la Traversée du Bourg. : Exonération des pénalités suite au dépassement du seuil de tolérance de 3% sur le cout de la réalisation des travaux.

La trésorerie demande une délibération supplémentaire pour ce dossier. Il s'agit de l'exonération des pénalités suite au dépassement du seuil de tolérance de 3% sur le coût de la réalisation des travaux.

M. le Maire propose de retirer le dossier pour avoir davantage d'explications.

4. Devis SDEE 47 / Mise en place de points lumineux à la sortie du Bourg Direction Seyches.

Comme le Conseil municipal s'y était engagé, M. le Maire rappelle l'importance de sécuriser cette chicane. Le devis proposé par le SDEE 47 (branchement et pose de 3 luminaires) est d'un montant total

de 11 348.33 € HT et 1 170.09 € HT de branchement. La participation de la commune est de 9 226.61 €. M. le Maire propose d'associer, au choix des éclairages, le club d'astronomie.

5. Fixation des tarifs de la Cantine et de la Garderie des écoles.

M. le Maire précise qu'il est nécessaire de fixer le tarif du repas cantine et garderie pour l'année scolaire 2015/2016.

Concernant la restauration scolaire, en 2014, 21 955 repas ont été servis. Le coût des fournitures et de l'activité de la restauration est de 58 882.63 €. Le coût de revient de chaque repas enfant est de 2.68 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide qu'à partir du 1er septembre 2015, le prix du repas enfant est de 2,40€ et 4,80 € le prix du repas adulte.

Pour : 15

Abstention 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de fixer le tarif de la journée de Garderie à 0.70€

6. Point sur la rentrée scolaire.

Mme GILLET présente ce point. Elle fait le bilan de la préparation de rentrée scolaire à l'école maternelle et élémentaire.

7. Subvention exceptionnelle allouée à l'Association Harpinbus

Monsieur le Maire expose la demande de subvention exceptionnelle de l'association «Harpinbus» pour organiser le concert du 26 juillet 2015.

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention exceptionnelle de 150 € à l'association.

8. Création d'une régie de recettes « petites salles de réunion »

Monsieur le Maire expose que suite aux nombreuses demandes des administrés de louer les différentes petites salles de réunion, il est nécessaire de créer une régie de recettes municipale intitulée « Petites salles de réunion». Le montant de la location forfaitaire de location est de 50 euros avec une caution de 200 euros.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

9. Travaux en cours

Salle de réunion : une pièce du chauffe-eau a été remplacée. Suite à cette panne, la salle a été inondée, le sinistre a été déclaré à l'assurance et les devis de remise en état sont- en cours.

Suite aux contrôles APAVE, deux fuites de gaz ont été détectées et réparées.

Un portail va être posé au stade de foot pour que les enfants puissent récupérer les ballons.

10. Questions diverses

M. Pons Michel de USG de Gontaud remercie la commune pour le prêt de la salle de Ste Abondance.

Mme RATINAUD expose que suite au courrier du Conseil départemental sur l'opération de désinfection des moustiques tigres, elle propose une sensibilisation auprès des enfants en activité TAP avec information sur le site internet, sur le journal municipal.

La déclaration de sécheresse avec l'état de catastrophe naturelle pour l'année 2015 est négative.

Monsieur le Maire expose la réponse du Chenil de CAUBEYRE à la ville d'Agen concernant le refus de cette dernière à payer l'augmentation pour l'année 2015.

Monsieur le Maire annonce la mise en vente des Charmilles. Vu les projets de la commune, le Conseil Municipal propose d'étudier un éventuel droit de préemption urbain.

Monsieur le Maire annonce l'intervention de la SAFER concernant la vente du terrain agricole situé derrière le Rallye.

La séance est levée à 23 h 00